

ALLIANCES & MISSIONS MEDICALES

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2012

L'an deux mille douze, le quinze septembre à 18h20, les membres de l'association Alliances & Missions Médicales sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à l'hôtel « **Castel Ste Anne** », Belambra Club, Rue des Calculots - 22730 **TREGASTEL**, sur convocation faite par envoi par courrier électronique à chaque adhérent.

1- L'Assemblée est présidée par Bruno BUTTIN assisté des membres du CA présents et acceptants : Jacqueline LACAZE dite Poussy, Bruno CHAPUIS, Françoise BUTTIN-PIERSSENS, Martine et Stephen ACHOUCH en qualité de scrutateurs.

Jean-Luc PERRIN en qualité de secrétaire de séance.

Marie-Thérèse BUTTIN-MONTSERRAT est excusée et représentée.

Participent à cette AGO 42 membres présents et 58 membres représentés (voir liste jointe à ce PV). Il y a donc 100 membres présents ou représentés qui peuvent participer aux votes. Le nombre de membres présent est plus faible que d'habitude, mais étant donné l'éloignement (plus de 1400 km de leur domicile pour certains), on ne peut qu'être satisfait qu'autant de membres aient fait l'effort de venir.

Le Président déclare ouverte la session de l'Assemblée Générale Ordinaire 2012 de l'Association Alliances & Missions Médicales.

2- De la comptabilité, il résulte qu'il y a actuellement **215** adhérents (personnes ayant fait un don d'au moins 30 euros) alors que nous étions **241** membres en 2011. On espère que d'ici la fin de l'année le nombre d'adhérents soit équivalent à celui de l'année dernière ... à vous de faire connaître l'association auprès de vos amis, vos relations, vos associations, votre voisinage...

Avant de vous présenter les rapports annuels, nous vous rappelons que 2012 a été marquée par la disparition brutale du père Pascal de Gaspéris en avril dernier ; ce décès nous a particulièrement touchés tant le P. Pascal était un homme bon, généreux, dynamique et entreprenant ; il a été notre principal correspondant depuis la création d'AMM.

C'est à sa demande que nous avons accepté de créer et financer le magnifique dispensaire Padre Pio dessiné par notre ami Stephen Achouch. Ce dispensaire a été réalisé afin de soigner au mieux la population pauvre d'Antamponjina, village créé « ad nihilo » par le P. Pascal dans les faubourgs de Fianarantsoa. En plus de sa charge pastorale, le P. Pascal a fait construire en quelques années un séminaire, un couvent, des chapelles, une immense et très belle église, un magnifique collège, des foyers pour jeunes, des maisons, un barrage, des routes et des ponts... et j'en passe ; de plus c'est lui qui est allé chercher à maintes reprises les financements en Europe d'où il revenait les poches pleines ; il n'avait aucune difficulté à convaincre les fondations et les associations qui lui faisaient entièrement confiance. Il s'est épuisé à la tâche mais laisse une œuvre immense aux malgaches, tant spirituelle que matérielle.

Exceptionnellement, le P. Pascal était présent à notre dernière AG et nous avait témoigné de son affection. Ayons une pensée toute particulière pour lui aujourd'hui.

3- Jean-Luc PERRIN nous dresse le rapport sur les activités de l'association depuis la dernière AG (10/12/2011) ;

- Le bureau

Depuis la dernière Assemblée générale, tenue à Versailles le 10 décembre 2011, certains aménagements de répartition des fonctions ont eu lieu au sein du Bureau de l'Association.

Marie-Thérèse Buttin, Secrétaire général, a demandé de mettre fin à son mandat. Marie-Thérèse a fait un travail remarquable durant 5 ans et a apporté au Président un précieux soutien pour les parrainages chirurgicaux, dans des tâches administratives relativement lourdes, dans le suivi des dossiers et dans la préparation des AG. Qu'elle en soit ici officiellement remerciée. Marie-Thérèse, qui souhaite se consacrer à d'autres actions près de chez elle, reste cependant membre du Bureau.

En conséquence, et en accord avec les membres du bureau, Jean-Luc Perrin devient Secrétaire général à la place de Marie-Thérèse qui devient Vice-présidente.

Par ailleurs, le Bureau s'est enrichi lors de la dernière Assemblée générale avec l'arrivée de Poussy Lacaze. Poussy, médecin pédiatre en retraite depuis peu, a participé à la mise en place des missions médicales. Les autres membres du Bureau poursuivent leurs activités ; Martine Achouch continue à s'occuper des parrainages étudiants auxquels elle a ajouté les parrainages scolaires, Bruno Chapuis, assisté de Françoise Buttin, est en charge de la comptabilité, Stéphane Achouch supervise les projets immobiliers et notre Président, Bruno Buttin, préside aux destinées d'AMM.

Pour rappel, le mandat des membres du bureau est de deux ans ; la prochaine élection aura donc lieu lors de l'AG de 2013.

De plus, le Bureau a fait appel à la disponibilité récente de Jocelyne Mathieux. Jocelyne, infirmière depuis peu en retraite, a accepté de s'occuper des parrainages chirurgicaux.

Vincent Pirritano comme observateur représentant AMM dans le Sud-Ouest. Les représentants ont pour mission de développer dans leur région, grâce à leur bonne connaissance du terrain, le sponsoring, en particulier des entreprises locales, et d'améliorer les contacts et la visibilité d'AMM auprès des acteurs locaux de santé. S'il en est parmi vous qui souhaite mettre leur relation à la disposition d'AMM qu'ils n'hésitent pas à prendre contact avec nous.

Il convient aussi ici de mentionner l'excellent et dévoué travail de Françoise Deyris qui est responsable de la mise à jour et du développement du site Internet d'AMM. Françoise, pour des problèmes de santé, n'a malheureusement pas pu être parmi nous aujourd'hui. Qu'elle soit ici remerciée officiellement du travail qu'elle accomplit pour l'Association.

- Les parrainages chirurgicaux

Les parrainages chirurgicaux, spécificité d'AMM, sont de plus en plus nombreux. Les cas proviennent principalement de la République du Congo avec l'hôpital Général de Référence Dr RAU de Ciriri à Bukavu où opère le Dr. Marie-Jo Bonnet, l'hôpital Kihumba sur l'île d'Idjwi (face à Bukavu) et à l'autre bout du pays à l'hôpital de Dilolo Poste dirigé par Sœur Marie-Thérèse Spaas.

Le reste des parrainages chirurgicaux vont à différents hôpitaux ou dispensaire de Madagascar, en particulier le dispensaire Padre Pio et le dispensaire de Vohipeno.

Vous pouvez participer à la prise en charge de l'un ou de plusieurs cas à titre personnel. Les propositions de parrainages chirurgicaux sont publiées dans les AMM News. Si vous souhaitez envoyer un don pour la prise en charge d'un ou plusieurs cas, indiquez-le dans votre courrier qui accompagne votre chèque ; vous pouvez aussi envoyer un don pour les parrainages chirurgicaux sans préciser les cas. La responsable des parrainages chirurgicaux affectera alors votre don selon son montant. Sachez que tous les cas présentés dans les AMM News sont pris en charge par AMM.

- Les parrainages d'étudiants et scolaires

Lors de la dernière Assemblée générale, vous avez été nombreux à manifester votre intérêt pour les parrainages d'étudiants. Dans le cadre de notre partenariat avec l'école d'infirmières et de sages femmes de Saint François d'Assise d'Ankadifotsy à Madagascar, AMM a développé, grâce à Martine Achouch, de bonnes relations avec les filleuls et avec Soeur Angelina de Nobrega, directrice extrêmement efficace de cette école. Aujourd'hui, 27 étudiants nécessitent sont parrainés. Il y en avait seulement 14 lors de la dernière Assemblée générale il y a

neuf mois, soit une augmentation de 93%. Mais Martine gère tous ces parrainages avec efficacité et compétence. Elle est prête, sûrement, à faire face à une nouvelle progression forte du nombre de parrainages.

La situation à Madagascar reste tendue, précaire et cette formation emmène ces jeunes vers un métier recherché. Les filleuls ont tous bien réussi ; pour les étudiants de troisième année, il leur reste le mémoire à présenter en novembre pour finaliser leur diplôme. Notre participation est précieuse, concrète et répond à une demande précise.

Depuis la dernière Assemblée générale, AMM a mis en place des parrainages scolaires pour des enfants de l'orphelinat de l'hôpital Saint John à Pirappencode, état du Kerala en Inde. Huit enfants sont ainsi parrainés. Il y a bien sûr d'autres enfants qui peuvent être parrainés. Ces enfants sont généralement atteints du virus HIV et à ce titre sont rejetés par la population locale, y compris par leur propre famille. Les pères de l'église catholique Syro-Malankar ont donc construit un orphelinat et leur donnent une éducation, ces enfants étant aussi exclus de l'école.

Si vous souhaitez parrainer des étudiants ou des orphelins, demandez à Martine. Il lui reste peut-être des fiches, pour choisir éventuellement une personne. La mise en place du parrainage peut se faire alors assez rapidement. Les parrains s'engagent sur toute la durée du cursus scolaire, soit 3 années, sur la somme annuelle de 110 euros qui est versée en début d'année scolaire. Martine met en contact chaque filleul choisi avec son parrain et s'assure que l'échange est bien amorcé. Chacun est libre par la suite de son rythme "épistolaire" – par messagerie électronique - et les résultats trimestriels sont adressés à chaque parrain. Martine reste à la disposition de chacun pour tout problème rencontré.

- Les missions

Vincent Travers, chirurgien orthopédiste à Lyon, et son assistante infirmière **Véronique Drugeon** sont partis en mission du 28 décembre 2011 au 09 janvier 2012 à l'hôpital Ciriri de Bukavu en République du Congo. Ils y ont prêté main forte à Marie-Jo Bonnet que nous aidons depuis des années. Il s'agissait d'une première mission dont le but était donc non seulement de mettre leur expertise au service de Marie-Jo mais aussi de repérer l'organisation, la structure et le matériel existant.

Sur le plan chirurgical, Vincent et Véronique ont concentré leur intervention sur la microchirurgie nerveuse et notamment les plexus brachiaux, très fréquents au Congo et qu'aucun chirurgien dans le pays ne connaît. Ils ont pu, en moins de deux semaines, pratiquer une centaine de consultations et 25 actes chirurgicaux en travaillant de 7h30 à 18 heures quotidiennement. Les soins prodigués étaient facturés par l'hôpital, sauf pour les indigents, et grâce à leur mission l'hôpital a pu recueillir entre 4 000 et 5 000 dollars ce qui est important car l'hôpital s'autofinance.

Sur le plan matériel, il semble que la principale amélioration à apporter est plus dans la logistique et l'organisation tant humaine que matérielle du service de chirurgie.

La conclusion de leur rapport est édifiante : « Mission passionnante, encore beaucoup de choses à faire ! Nous sommes partants pour de nouvelles missions ! ». Qu'ils soient ici tous les deux remerciés pour cette superbe mission.

Ophélie Ignace, jeune infirmière, est partie le 26 août pour une mission de deux mois au Centre de soins en brousse d'Antanimasaka près de Manjakandriana à Madagascar. Ce centre est géré par la Congrégation du Cœur de Jésus et de Marie et va être profondément réaménagé avec la participation d'AMM. Un seul docteur y travaille et Ophélie va pouvoir le seconder.

Les activités « missions » d'AMM vont se développer prochainement avec les départs pour trois mois en septembre de Vincent Pirritano et Jean-Christophe Bailote-Veiga pour deux chantiers à Madagascar, à Antanimasaka et à Soavimbazaha, de Vincent Travers et Véronique Drugeon à l'automne de retour à l'hôpital Ciriri de Bukavu en République du Congo et de Françoise et Bruno Buttin en novembre à Madagascar, d'Hélène Cozzi en novembre et décembre à Madagascar et peut-être Pierre Mathieux qui l'accompagnerait sur les 15 premiers jours de sa mission.

- Les aides matérielles

En **République Démocratique du Congo**, à la demande de Sœur Marie-Thérèse Spaas, AMM a acheté et fait parvenir à l'Hôpital Lizangenu un Pulson 200 (appareil de thérapie à ultra sons) et un Compex Vitality (électrostimulateur), le tout pour un montant de **1 412 €**, montant comprenant une importante remise de la part du fournisseur Adria à Maisons-Alfort. Merci à la maison Adria.

À **Madagascar**, à côté du centre de soins en brousse d'Antanimasaka, près de Manjakandriana, la Congrégation des Sœurs du Cœur de Jésus et de Marie vient de faire construire une magnifique école primaire pour les jeunes de la région. Martine Achouch a fait appel à un ami fournisseur de matériel scolaire qui a accepté d'offrir 60 colis (2 palettes) de matériel pédagogique, pour une valeur de **8 000 €**. Dans un camion prêté par Intermarché, le chargement a été complété à Versailles avec une dizaine de cartons, dont des dentifrices et des blouses médicales neuves récupérées par Bernard Vallet. Mercis à M. Rouard, de la société Charlemagne Majuscule, à Martine qui a pris en charge les frais de transport jusque chez les Sœurs à Tournon, à Intermarché et à Bernard Vallet.

- Les contributions financières

À **Haïti**, les sœurs de la Congrégation des Sœurs Missionnaires du Saint-Esprit ont un dispensaire à Montagne Lavoute, un village dans la montagne, à 18 kilomètres de la ville de Jacmel, sur la côte sud, pas très loin de l'île à Vache. Ce Dispensaire avait besoin d'être repeint et le toit était à refaire avec des panneaux solaires pour assurer l'électricité et le fonctionnement d'un frigidaire solaire pour garder les vaccins. Après avoir négocié un devis un peu cher, les sœurs ont fini par réussir à faire les travaux pour la modeste somme de **1 097 €** qu'AMM a prise en charge.

À **Madagascar**, le Dr Olivier Rakotoson a demandé de l'aide pour l'achat de médicaments pour le dispensaire Padre Pio. AMM a réglé la facture pour un montant équivalent à **2 350 €**.

À **Madagascar**, pour le Centre de Santé « Charité » à Manjakandriana, Sœur Marie-Félicité, Supérieure de la Congrégation du Cœur de Jésus et de Marie, a contacté AMM pour lui demander une aide financière pour l'achat de médicaments pour un montant de **1 159 €**, ce qui a été accepté.

À **Madagascar**, à Farafangana, le chef-lieu de la région, la communauté des filles de la Charité agit sur la côte sud-est de l'île. Cette région, la plus pauvre de Madagascar, est régulièrement dévastée par des cyclones et des tempêtes tropicales. Le climat y est très chaud et humide toute l'année, parfois difficile à supporter. Il favorise la propagation des moustiques et donc du paludisme, ainsi qu'au développement de nombreuses autres maladies et infections. Les Filles de la Charité de Farafangana ont sollicité une aide médicale pour l'achat de médicaments et le paiement de consultations, d'opération chirurgicale et quelques frais de déplacements pour un montant total de **1 496 €** qu'AMM a pris en charge.

Toujours à **Madagascar**, le Foyer des Handicapés de Tanjomoha à Vohipeno, dirigé par le P. Emeric Amyot d'Inville, a demandé à AMM de prendre en charge tout ou partie de frais médicaux. AMM a décidé de prendre en charge 830 euros pour le contrôle orthopédique des handicapés et les factures de médicaments pour les malades mentaux d'Ambokala, pour un montant de 1 806 euros, soit un total de **2 636 €**.

Enfin, ce rapport ne serait pas complet sans qu'il y soit mentionné l'extension de l'Hôpital St John à Pirappancode, près de Trivandrum (capitale du Kerala, au sud d'**l'Inde**). AMM a participé à ce projet par la prise en charge de matériels médicaux et de mobiliers pour l'équipement du cabinet dentaire au sein de ce nouveau bâtiment. Le montant total est de 41 291€ versé pour partie par AMM et pour partie par les vingt membres d'AMM, qui ont participé au voyage en Inde en janvier 2012. Ce voyage a été extraordinaire. L'accueil des pères, la joie des sœurs, l'enthousiasme du personnel d'encadrement ont fait de ce séjour un moment inoubliable pour ses participants. Il leur a permis aussi d'échanger sur place avec les correspondants indiens d'AMM, dont le père Matthew ici présent. Le groupe passera 6 jours logé dans l'orphelinat de l'hôpital Saint John. Ce séjour sera aussi l'occasion d'inaugurer, en présence de Monseigneur Mar Baselios Cleemis, archevêque de l'église Syro-Malankar, la clinique dentaire qu'AMM et les membres participant à ce voyage ont en partie financé en plus d'une partie du matériel médical et des meubles du nouveau bâtiment de l'hôpital.

La vie de l'association c'est aussi des temps de convivialité. Certain d'entre vous ont participé à un long weekend de ski à Saint-Gervais du 14 au 18 mars. Ils s'en souviennent sûrement en particulier ceux qui ont eu la chance de faire la vallée blanche sous un beau ciel bleu. Il est bien sûr déjà prévu d'en organiser un autre au début de 2013, peut-être le 1er weekend de février. Retenez la date qui vous sera annoncé prochainement car, outre le plaisir de faire du ski, c'est un moyen de se rencontrer, de mieux se connaître et d'échanger en face du Mont-Blanc.

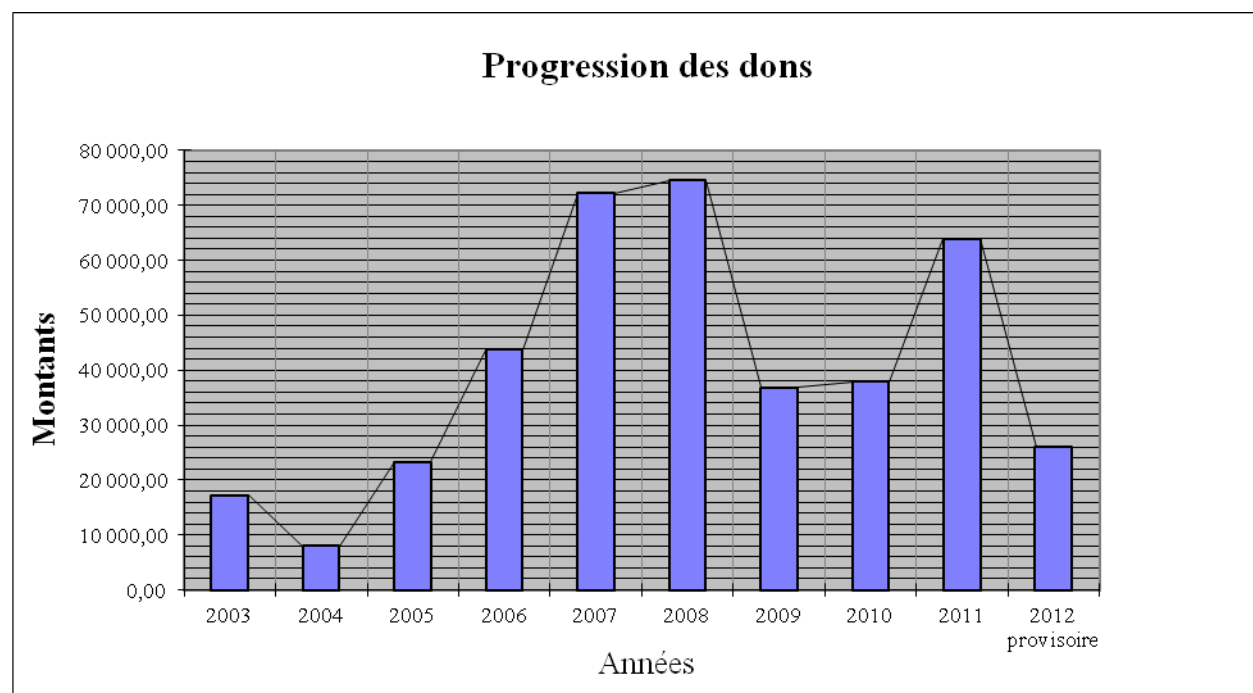
Pour finir, il semble important de souligner que, comme d'habitude, de nombreux projets ont été et sont à l'étude. Haïti, Madagascar et l'Inde feront sans doute l'objet de paragraphes dans le rapport d'activités présenté lors de la prochaine Assemblée générale. Chaque nouveau projet demande du temps et les concrétisations peuvent tarder ou ne pas être là. Beaucoup de travail est effectué par les membres du Bureau, en liaison avec son Président qui reste le plus actif d'entre eux. AMM cherche des partenaires qui l'accompagnent dans ses projets avec rigueur, dialogue et cohérence. Ces contraintes ne sont pas toujours celles d'autres associations ni de certains correspondants locaux. Beaucoup de travail peut ainsi être entrepris sans résultat. Mais c'est ainsi que l'équipe enrichit son expérience.

Rapport approuvé à l'unanimité

4 - Le Trésorier Bruno CHAPUIS, expert comptable, présente les comptes de fonctionnement et le bilan de l'exercice de l'année 2011 ; pour rappel, le bilan est établi par année civile, c'est-à-dire du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Mais il vous présente également la partie en cours de 2012 qui va jusqu'à ce jour.

Le bilan comptable est annexé à ce rapport d'AG : 2 fichiers XL, avec les onglets « résultat » « bilan » « situation au 10/09/2012 »).



Approbation des comptes : votée à l'unanimité

Affectation du résultat pour 2011 : la perte de 24 399 € est affectée au fond associatif qui était de 106 840 € fin 2010 à 82 441 € fin 2011 ; cette affectation de résultat est approuvée à l'unanimité.

L'AG donne quitus au trésorier de sa gestion.

5- Le Secrétaire général présente les projets en cours ou à l'étude :

Deux projets sont actuellement en cours à Madagascar au bénéfice de la communauté malgache de la Congrégation des Sœurs du Cœur de Jésus et Marie, basée à Manjakandriana, petite bourgade à 40 km à l'est de Tananarive :

- d'une part elles ont un dispensaire de brousse à Antanimaska qui a de sérieux problèmes : le bâtiment est fissuré à plusieurs endroits et on ne sait pas si on va pouvoir le sauver ; Vincent PIRRITANO, notre directeur de chantiers et Stephen ACHOUCH, notre responsable des projets bâtiments, prendront la décision de ce qu'il y aura lieu de faire une fois que Vincent sera sur place et qu'il aura fait une étude de l'ampleur des dégâts. Donc soit on sauve le bâtiment ou une partie du bâtiment et on le rénove, soit on le détruit et on en fait un autre. En plus, il est prévu d'agrandir le bâtiment.

A noter, Vincent sera accompagné de Jean-Christophe BAILOTE-VEIGA un jeune qu'il a formé dans le cadre d'une mission de l'ANPE dans le Sud-Ouest. Jean-Christophe a accepté de partir comme Vincent, pour une mission bénévole de 3 mois ; avec l'aide de l'ANPE, Vincent a réussi à trouver le financement du voyage de Jean-Christophe, auprès de différentes entreprises locales.

- d'autre part les sœurs ont reçu de leur évêque la mission d'installer une nouvelle communauté à Soavimbazaha, un petit village de brousse situé à l'ouest de Tananarive ; elles nous ont alors demandé si on était prêt à les aider pour la construction de leurs bâtiments ; dans le projet il est prévu, en plus du bâtiment communautaire, une école et un dispensaire ; le projet du dispensaire qu'AMM pourrait prendre en charge, n'est pas prévu pour tout de suite. En premier lieu, il faut construire le bâtiment communautaire ; comme il s'agit d'un bâtiment qui n'a pas de vocation médicale, sa construction sera prise en charge intégralement par la famille BUTTIN et les amis qui veulent se joindre à eux.

Pour ces deux chantiers, la fondation Brixham dirigée par nos amis Philippe et Eliane RIDEAU, a généreusement versé la somme de 3000 €.

Un autre projet est en cours à l'Hôpital Saint-John à Pirrapencode au Kerala en Inde. Suite au voyage entrepris par une délégation d'AMM en janvier-février de cette année, les pères de la communauté Syro-Malankar ont fait parvenir au Bureau un projet de développement au sein de cet établissement : la construction d'un centre de chirurgie. L'aménagement immobilier est en cours et les pères sollicitent AMM pour financer partie du matériel d'équipement nécessaire. Le Bureau a donc décidé d'allouer un montant de ses réserves à cette fin et vous serez prochainement sollicité pour contribuer personnellement, via AMM, à l'achat de différents équipements permettant la mise en œuvre de ce projet dirigé par le Père Jose qui est le Directeur de l'hôpital et notre principal correspondant.

Concernant les parrainages chirurgicaux, comme vous pouvez le voir à travers les nombreux cas qui vous sont présentés dans nos AMM News, l'aide que nous apportons est essentielle pour les quelques dispensaire et hôpitaux avec qui nous avons établi un partenariat.

Concernant les parrainages étudiants tout se passe bien à l'école d'infirmières de Tana ; les parrains reçoivent régulièrement des nouvelles de leur filleul. Actuellement nous sommes en train de mettre en place un autre partenariat avec une école d'infirmières en RDC, à l'île d'Idjwi, près de Bukavu.

Martine ACHOUCH, responsable des parrainages étudiants, va nous transmettre d'ici quelques semaines des nouvelles fiches de filleuls à parrainer.

7- Le Président lance un appel aux membres d'AMM pour participer aux différentes activités.

Le dispensaire Padre Pio aura sans doute besoin de notre aide pour la période de transition du fait du départ du Père Pascal (à noter, le nouveau curé n'est pas encore arrivé).

Ce serait donc bien que quelques médecins et infirmières puissent se relayer pour des missions de 3 ou 4 semaines. Nous rappelons que les membres qui partent en mission le font à leurs frais, mais ils bénéficient de la déduction fiscale de 66% de l'ensemble des frais consécutifs à leur mission. Sur place ils sont logés gracieusement.

Avant de clore la présente A.G.O. le Président remercie de leur présence chacun des membres, ainsi que Père Matthew MANAKARAKAVIL.

Il remercie ceux qui ont consacré du temps à l'association, notamment Manick LASSALLE qui nous a aidé à préparer ce week-end d'AG, les membres du bureau et ceux qui sont partis en mission.

Il remercie notre marraine Marie-Noëlle GERAULT qui a obtenu que le solde du Comité d'Entreprise de Sunsail de 1925.35 euros soit versé à AMM, Vincent PIRRITANO qui a fait appel aux entreprises et associations de sa

région pour le règlement du billet d'avion de Jean-Christophe, Frédéric LEPINE pour les dons de PC portables qui font le bonheur de nos correspondants, et sa compagne Denyse BELOUCIF pour avoir obtenu de sa société IPSOS un don de 1000 euros... un exemple à suivre !

Enfin, le Président remercie tous les donateurs pour la confiance qu'ils nous témoignent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close.

Bruno BUTTIN
Président

Stephen ACHOUCH
Responsable des projets immobiliers

Jean-Luc PERRIN
Secrétaire Générale

Marie-Thérèse BUTTIN-MONTSERRAT
Vice-Président

Martine ACHOUCH
Responsable des « parrainages étudiants et scolaires »

Jacqueline LACAZE
Coordination des missions

Bruno CHAPUIS
Trésorier

Françoise BUTTIN-PIERSENS
Trésorière Adjointe

